

SÉMINAIRES ESPACE AÉRIEN CNFAS ET FFVL 2012

Comme chaque début d'année depuis 2006, les référents espace aérien des fédérations membres du CNFAS (conseil national des fédérations aéronautiques et sportives) se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année écoulée et mettre au point les stratégies et actions pour le futur.



Ainsi, samedi 4 février, pas moins de cinquante personnes (dont huit pour la FFVL) représentant huit fédérations, participaient à ce séminaire en présence de Dominique Mereuze le délégué général et de Maxime Coffin directeur de la mission aviation légère à la DGAC (MALGH). Tous deux n'ont pas manqué de féliciter les référents des fédérations pour leur travail de veille et de suivi pour la défense d'un partage de l'espace équilibré entre tous les usagers.

Cette réunion a permis de revenir sur les principaux dossiers en cours, tels :

- la simplification de l'espace aérien qui devrait déboucher dans les cinq ans sur la refonte d'un certain nombre d'espaces particulièrement complexes;
- l'amélioration de l'information aéronautique (accès et outils, nouvelles cartes au 1/500 000 allant du sol jusqu'au niveau 100 (FL 100) soit environ 3000 mètres;
- le développement des approches GNSS (procédures d'approches au GPS) en l'absence d'équipements pour l'approche aux instruments (ILS);
- la problématique du développement des activités de drones civils et militaires;
- la révision du règlement intérieur des CCRAGALS (réunion bisannuelle des usagers de l'espace aérien avec les instances civiles et militaires) pour clarifier la participation des différents représentants (travail aérien notamment).

La deuxième partie avait pour but d'aborder l'optimisation de la mutualisation des actions menées par les fédérations, ainsi que l'organisation interne nationale, d'une part à travers le groupe technique espace aérien (GTEA) où chaque fédération est

représentée – l'équipe vient d'être renforcée par la venue de Ghislaine Mougnot qui assurera un travail de suivi et de coordination sur certains dossiers – d'autre part aux CCRAGAL au sein desquels des propositions de stratégies d'actions communes ont été faites pour améliorer les réponses formulées, notamment aux demandes d'avis concernant la création d'espaces temporaires (ZRT et exercices militaires).

Une panne de chauffage dans le bâtiment a incité les participants à bien calibrer leurs interventions, ce qui, en « compensation » de l'inconfort de la situation, a permis de respecter globalement les horaires !

Deuxième acte pour les référents EA de la FFVL le dimanche, cette fois dans des conditions de confort bien plus adaptées au vu de la MTO hivernale du week-end !

Après un rapide retour sur le séminaire de la veille, la journée a été consacrée aux aspects liés plus spécifiquement aux caractéristiques propres à nos activités.

Du fait de la volonté du Directoire de l'espace aérien de faire le point sur la mise en œuvre des activités treuil, la FFVU et la FFVL seront prochainement sollicitées sur ce sujet. De ce fait, il était essentiel de pouvoir faire, en amont, un point complet en interne sur cette problématique. Cette action sera menée également en lien avec les commissions concernées (Espaces de pratique et Tracté).

Dans le cadre de la poursuite de la sensibilisation des pratiquants à l'espace aérien, des modifications et compléments ont été prévus pour les pages EA du site Web fédéral, de même qu'un inventaire et une mise en valeur des documents pédagogiques disponibles.

Au titre des dossiers régionaux, un point a été fait :

- sur les espaces de Grenoble où la situation est redevenue pour l'heure plus correcte; cependant le dossier ne sera pas bouclé avant l'automne 2012 au plus tôt.
- sur le dossier de Deauville, en souffrance depuis trois ans, une saisine commune FFVL-FFVU a été déposée pour le prochain CCRAGALS afin d'obtenir un déclassement temporaire d'espaces d'avril à octobre; par ailleurs le projet de nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes inquiète beaucoup;
- le bouclage du dossier de l'élargissement du réseau basse altitude de la Défense (RTBA), qui se solde sans grands dommages à l'exception du NE, où des améliorations ont pu être obtenues ;

la phase de transformation des ZIT (zones interdites temporaires) va enfin se poursuivre en 2012 ainsi que la prise en compte de nos demandes pour La Hague et Bugey, Grenoble restant encore en suspens d'une décision

politique, après la demande de sa suppression;

pour le prochain Tour de France, des consignes seront données aux préfets de ne pas alourdir le dispositif espace aérien prévu par la DGAC, il nous faudra donc à nouveau être particulièrement vigilants sur ce dossier;

la fermeture de plusieurs bases aériennes (Reims, Cambrai, Metz Frescaty) devrait permettre de récupérer de l'espace accessible en plusieurs endroits, veille et suivi rigoureux des dossiers s'imposent.

Cette réunion est aussi l'occasion de resserrer les liens entre tous les acteurs, CT et bénévoles, associés à la gestion et au suivi de ce vaste domaine.

Un très grand merci est adressé à tous avant de se séparer pour reprendre ensuite chacun sa place dans le dispositif national et/ou régional et continuer à œuvrer pour la défense de toutes nos activités.

TRÈS IMPORTANT :

Les retours des référents espace aérien nationaux et régionaux montrent qu'il semble toujours nécessaire d'adresser un message de vigilance à tous les pratiquants; que tous les acteurs fédéraux se doivent de relayer pour rappeler la nécessité absolue de respecter la réglementation aérienne, quel que soit son niveau, son profil, et le type de vol effectué. Des manquements sont toujours constatés, ces pilotes prennent des risques objectifs, s'exposent à des sanctions et exposent en plus la crédibilité de toutes nos activités.

La défense de l'accès à l'espace aérien c'est l'affaire de tous !

Bons vols,

Gérard Delacote

SITES : QUESTIONS D'ACTUALITÉ

La commission Espaces de pratique continue à se mobiliser et profite de la prise de fonction d'un nouveau conseiller fédéral pour remettre à plat certaines choses : Jean-Marc Arduin va poursuivre le travail efficace de Gérard Delacote.

Gestion des sites

Après une réflexion et une mise à jour des textes (règlements, conventions de site, demande de subvention, commande de balise...) deux réunions de la commission ont été programmées les 23 mars et 07 octobre, pour examiner les demandes de subvention et discuter des dossiers de demandes d'aide financière adressées par les clubs; ceci pour correspondre au calendrier d'examen des dossiers CNDS et apporter des réponses rapides. Le budget fédéral alloué aux sites est bien cadré (surtout en ces temps de restrictions) et n'est pas extensible: en dehors d'un soutien financier aux ligues en fonction du nombre de licenciés, la marge de manœuvre est étroite. C'est pourquoi l'anticipation des dépenses est primordiale.

Rappel:

Demande de subvention : création ou aménagement d'un site

Si vous avez un projet de création ou d'aménagement d'un site, vous pouvez déposer un dossier de demande de subvention auprès de la commission nationale des Espaces de pratique, au siège de la FFVL) et/ou auprès du CNDS. Adressez-vous aussi à votre CDVL et à votre ligue.

De nouveaux outils, au service des licenciés.

L'informatique apporte la rapidité mais demande aussi de l'exigence et de la vérification: un gros travail de cohérence des données a commencé depuis quelque temps et a permis de corriger des erreurs. Une adresse utile : <http://carte.ffvl.fr/>

Les applications pour smartphones sont un plus dans la décision rapide des plans de vols pour tous les libéristes. Voici le lien sur notre site pour en savoir plus : <http://federation.ffvl.fr/actus/application-iphone>.

L'étape suivante serait de cumuler toutes les strates qui concernent les sites: données GPS, zone Natura 2000, espace aérien, parcs et réserves... afin de disposer de toutes les informations en une seule fois. Un peu comme ce qui se fait pour le cadastre numérisé des communes. La fédération va s'atteler à ce travail.

Le réseau des balises météo « nouvelle génération » est bien en place. Un protocole est prévu pour l'installation de nouvelles balises, tant pour leur répartition géographique que pour leur prise en charge financière: l'avis favorable du CDVL local et de la ligue est plus que souhaité pour toute nouvelle implantation et mise en réseau.

Sites et environnement

La commission donne aussi des avis motivés quant à l'implantation éventuelle des parcs éoliens ou solaires en amont des projets, avec le poids et l'influence que l'on nous accorde...

Tous les échelons de la fédération auront leur part de labeur, des clubs aux ligues, notamment par leur présence aux réunions qui les concernent.

Bonnes nouvelles :

Des sites « phares » fermés en 2011 sont en voie de réouvrir après de longues négociations et la mise en place de règlements particuliers demandés par les municipalités; c'est le cas à Roquebrune et au Lachens.

Dominique Jean